

## Le mot du maire

**A**u terme d'un hiver particulièrement froid et bien enneigé, c'est tout un tissu économique local qui a pu, je l'imagine, tirer profit de cet avantage climatique fort appréciable et apprécié de tous.

C'est le cas pour la commune qui à travers son investissement dans le télésiège a constaté que dans le cadre d'un hiver normalement enneigé, les skieurs jeunes et moins jeunes ont été très nombreux à venir profiter de cet installation incontournable pour notre territoire.

Comme vous l'avez constaté, la charte paysagère, voulue par l'ancienne Communauté de communes des Hautes-Combes et reprise dans la nouvelle structure Haut-Jura Saint-Claude, arrive à son terme pour notre commune. Cette année 2012 verra la finition de menus travaux et la reprise de certaines anomalies pour enfin donner à notre cœur de village un tout autre visage.

La commune en a profité pour refaire totalement le Monument aux Morts (il était urgent d'intervenir et d'avoir un monument digne de ce nom) et remettre la fontaine en eau.

Afin d'inaugurer tous ces travaux et comme cela a été dit lors de la cérémonie du 11 novembre, la journée du 08 mai a été retenue pour cette inauguration où à partir de 11h la population sera cordialement invitée. Manifestation qui sera suivie d'un apéritif à la salle du Relais des Skieurs.

Comme cela a été initié il y a déjà quelques années, il est prévu une matinée citoyenne où chacune et chacun pourra apporter sa contribution en temps pour effectuer des petites interventions d'intérêt général, que ce soit dans le nettoyage de la commune ou la peinture de la barrière qui clôture le pourtour de l'église.

Les membres du conseil municipal vous donnent donc rendez-vous le 28 avril 2012 à 9 h devant le Relais des Skieurs en espérant que vous serez nombreux (jeunes et moins jeunes) à répondre à cet appel CITOYEN.

Dans ce numéro 25 de l'«R» de La Pesse, je souhaitais que quelques données soient portées à votre connaissance sur la constitution de la nouvelle Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, bien qu'il y ait eu des réunions publiques pour informer la population et que d'autres auront lieu.

Un feuillet spécifique est dédié à cette information. Sachez que pour notre commune les deux délégués à cette nouvelle communauté de communes sont : Jean-Yves COMBY, en charge des activités nordiques, et moi-même, Vice Président en charge de l'agriculture et de la sylviculture.

Après les 15 premiers mois d'existence de cette toute nouvelle Communauté de communes, le travail réalisé a été particulièrement assidu et important compte tenu de la conjugaison des

nombreux projets portés par les ex Communautés de communes qui génèrent un tel poids financier que l'attention de tous les élus devra être de tous les instants pour une gestion sereine de cette collectivité.

Je pense que vous avez été nombreux à prendre connaissance des innombrables feux de friches de ces dernières semaines qui ont sérieusement mis à contribution les pompiers du département mais surtout qui ont engendré des dégâts conséquents sur l'environnement, mis en difficulté des réseaux de transports aériens d'électricité et causé des soucis à bon nombre de propriétaires de maison d'habitation.

Je voudrais rappeler à toute la population l'arrêté préfectoral n° DDAF/I ST n° 2002/585 du 17 décembre 2002 qui porte réglementation de l'incinération des végétaux.

Cet arrêté dit :

- Du 15 février au 31 mai, l'écobuage des déchets ménagers (la tonte, la taille, l'élagage ou toutes autres pratiques similaires sont considérés comme déchets ménagers) ou le brûlage de végétaux sur pied sont interdits à toute personne y compris aux propriétaires et leurs ayants droit.

- Du 01 juin au 14 février, les pratiques définies ci-dessus sont interdites à toute personne y compris aux ayants droit. Possibilité d'autorisation tout à fait exceptionnelle accordée par l'autorité communale aux propriétaires et leurs ayants droit qui en ont fait la demande au moins 15 jours à l'avance.

Enfin, je terminerai par l'article 163 du règlement sanitaire départemental du Jura concernant les émissions de fumées qui stipule que tout brûlage à l'air libre de matières combustibles, que ce soit d'origine végétale ou de toute autre origine, ne doit en aucun cas présenter des risques de propagation du feu, ni être à l'origine de nuisances pour le voisinage.

Je vous informe que la commune va reconduire la location d'une benne à déchets verts (opération fortement appréciée ces deux dernières années) et permettra ainsi d'évacuer ces déchets sans souci.

A l'approche d'une nouvelle saison estivale, je terminerai mes propos en espérant que toutes les activités économiques de notre commune réalisent leurs objectifs et que le monde associatif bénéficiera de bonnes conditions pour la réalisation de leurs manifestations. Et que celles et ceux qui se sentent concernés par le fleurissement (le travail de mise en place sera important cette année) n'hésitent pas à se faire connaître en mairie. Merci.

*Bonne lecture et avec mes meilleurs sentiments  
à toutes et à tous*

**Votre Maire, Christian DAVID**

## Cimetière

La commune a rénové son cimetière courant 2011.

D'importants travaux ont été réalisés :

- réalisation d'un columbarium et jardin du souvenir,
- création d'un ossuaire, d'un caveau d'attente et d'un parking côté entrée nord.

Un enrobé a été posé sur les allées permettant un cheminement plus aisé dans le cimetière.

En parallèle, un gros travail de recherche des familles a été effectué afin de mettre à jour les concessions et bon nombre d'entre elles ont été régularisées.

Concernant les autres en état d'abandon ou dont les familles n'auront pas demandé le renouvellement, la commune engagera la procédure officielle de reprise de celles-ci.

Un constat d'abandon sera effectué par le Maire en présence si possible des familles et d'un officier de police judiciaire.

Un affichage sera alors mis en place à la Mairie, à l'entrée du cimetière ainsi qu'une information dans la presse locale.

JOËL VUAILLAT

## Le site INTERNET de la commune

La commission communication décide de confier à la société LOGITOURISME le «toiletage» du site Internet de la commune. Nous espérons qu'au milieu de ce mois de mai 2012 les personnes intéressées par l'actualité de la commune pourront alors visiter notre site mis à jour régulièrement.

L'accès demeurera inchangé soit **www.mairie-la-pesse.com**

Dès la nouvelle version installée, les associations pourront contacter la commission communale qui publiera les manifestations et autres informations à porter, par ce média, à la connaissance du public.

Le travail d'information étant délicat, les forces vives de la commune n'hésiteront pas à faire circuler tout fait d'actualité qui participe au dynamisme et à la convivialité si chère aux Pesse-rands.

LA COMMISSION COMMUNICATION

## Réglementation de l'usage du feu

Opérations	du 15 février au 31 mai		du 1 <sup>er</sup> juin au 14 février	
	Régime général	Dérogation	Régime général	Dérogation
Utilisation du feu en forêt et à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisements (hors locaux et dépendances)	<b>Interdit à toute personne y compris aux propriétaires et leurs ayants droit</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2002/585 du 17 décembre 2002)	<b>Lutte obligatoire contre les scolytes des résineux</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2004/217 du 6 avril 2004, article 5 - incinération)	<b>Interdit à toutes personnes autres que les propriétaires et leurs ayants droit</b> <b>Autorisé pour les propriétaires et leurs ayants droit</b> (Article L.322-1 du code forestier)	<b>Lutte obligatoire contre les scolytes des résineux</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2004/217 du 6 avril 2004, article 5 - incinération)
Ecobuage - Brûlage de végétaux sur pied (broussailles, herbes sèches, etc.)	<b>Interdit à toute personne y compris aux propriétaires et leurs ayants droit</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2002/585 du 17 décembre 2002)	Commune de Vescles du 15/02 au 31/03 (hors marais, tourbières et zones humides) (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2002/585 du 17 décembre 2002) - <i>Cette dérogation n'est plus en vigueur</i>	<b>Interdit à toute personne y compris aux propriétaires et leurs ayants droit</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2002/585 du 17 décembre 2002)	<b>Possibilité d'autorisation exceptionnelle accordée par l'autorité communale aux propriétaires et leurs ayants droit qui en ont fait la demande au moins 15 jours à l'avance (hors marais, tourbières et zones humides)</b> (Arrêté préfectoral DDAF/I ST n°2002/585 du 17 décembre 2002)
Utilisation du feu dans d'autres circonstances, y compris en zone urbanisée	Pouvoir de police municipale du maire (Article L.2212-2 du code des collectivités territoriales) et règlement sanitaire départemental (article n°163)			

En ce printemps 2012, l'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam (A.A.B.L.C.C !) s'installe dans le paysage associatif local.

Il aura fallu presque tout l'hiver pour régler les formalités administratives liées aux modifications des statuts et au changement de conseil d'administration.

Ceci fait, on peut désormais rentrer dans le vif du sujet et échauffer quelques projets réalistes pour 2012 :

>> Le **rassemblement annuel** se tiendra à la Borne au Lion le **dimanche 22 juillet** prochain. C'est un moment fort pour l'association qui justifie à lui seul l'existence et la réactivation de celle-ci.

Comme chaque année, cette journée sera l'occasion de rendre hommage aux quelques 2 000 femmes et hommes venus des 4 coins de France qui, au cours de l'été 1944, choisirent de rejoindre à la Borne au Lion le groupe de résistants de l'Ain et du Haut-Jura. Beaucoup sont morts. De nombreux autres furent blessés et seront soignés sur place dans l'une des fermes de Magras transformée en hôpital de campagne. Parmi eux, beaucoup de Haut-Jurassiens.

- Ce rassemblement 2012 sera précisément l'occasion d'inaugurer une petite plaque du souvenir fixée sur l'une des façades de la ferme de Magras, jadis hôpital de campagne.

>> **Autre temps fort** de ce 22 juillet : l'inauguration au sommet du Chalam de la **table d'orientation** : le Chalam est situé sur la commune de Chézery-Forens. Ainsi

ce projet qui ne date pas d'hier va se concrétiser sur l'initiative de la commune de Chézery-Forens et de la Communauté de communes du Pays de Gex. La table devrait être installée sur place courant mai par hélicoptère.

Le 22 juillet, il est prévu que de nombreux groupes de marcheurs de l'Ain et du Jura rejoignent le sommet pour participer sur place à cet instant convivial : tous les randonneurs, de La Pesse et d'ailleurs, sont les bienvenus pour cette ascension matinale !

>> Au-delà de ces événements, l'association veut activement travailler pour la restauration du **jardin de Montagne** situé sur le site : le jardin de la Borne au Lion a vu le jour en 1976. Il est l'œuvre d'un groupe de bénévoles parmi lesquels Georges Levrier, passionné de fleurs et de jardins, et Gérard Perrin-Bonnet de La Pesse.

Ce jardin de rocaille a compté jusqu'à 200 variétés de plantes vivaces de montagne ! La plupart venaient des montagnes du Jura, quelques autres des montagnes voisines.

Ainsi, le visiteur découvrait pêle-mêle un échantillonnage unique de la flore jurassienne et subalpine : le lys orangé, le charbon bleu des Alpes, le pavot jaune, la pivoine voyageuse, le bleuet de Céuze, l'héllébore vert, la grande Cardive, la campanule violette, la primevère farineuse, et même le Sabot de Vénus ! ...

Ces toutes dernières années, grâce à l'excellent travail de quelques bénévoles de La Pesse, le jardin s'est maintenu mais malgré tout bien appauvri.

Avec le concours de Thierry Pernot, spécialiste haut-jurassien de botanique, l'inventaire de l'existant sera fait dès ce printemps. Ensuite, si tout va bien, la réimplantation de fleurs du Haut-Jura devrait y être possible pour cet été.

L'avenir du jardin, sa finalité et sa destinée, autant de questions qui seront discutées très vite dans le cadre de l'association et dès l'**assemblée générale** qui se tiendra le **samedi 5 mai prochain à 10h en mairie**.

L'AG accueillera ses membres mais **plus largement** elle est ouverte à tous ceux attachés à ce « petit coin de montagne », partant pour le faire vivre et découvrir.

*Renseignements / contacts :*

*Jean-Yves Comby et Francis Moricheau*

*jean-yves.comby@wanadoo.fr*



## U.T.T.J.

### Un Tour en Terre du Jura

Deuxième édition d'un ultra-trail Trail en deux étapes pour les ultra-terriens, les 7 et 8 juillet 2012 sur le territoire sanclaudien, des Hautes-Combes et de la Valsérine, avec un passage à La Pesse.

Saint-Claude - Mijoux - Saint-Claude  
L'intégrale : 115km - 6 600 m de dénivelé positif. Trail sur deux jours avec un bivouac.

L'intégrale compte déjà 250 inscrits et affiche complet.

Le relai (nouveau cette année) :

- relayeur 1 : samedi 58 km et 3 800 m de dénivelé positif

- relayeur 2 : dimanche 57 km et 2 800 m de dénivelé positif

Déjà 100 inscrits pour cette option, il reste de la place, n'hésitez pas !!!

Vous trouverez tous les renseignements sur le site :

<http://sites.google.com/site/utmjura>



## Le SIVU des Couloirs

L'année 2012 a commencé avec son lot d'intervention (secours sur pistes, incendie «Antipode»).

• Les pompiers sportifs ont fait honneur au Centre des Couloirs lors des Championnats de France de ski de fond à Mi-joux : 12 participants.

Le relai des Couloirs termine 3ème, équipe composée de Cédric Mermet, Manu Mermet et Patrick Abraham.

A noter : 3 autres équipes de relais dont 1 féminine, le lendemain à Lamoura.

Une troisième place en vétéran sur 20 km de Patrick Abraham. Bravo à tous ceux qui ont participé.

• Cross départemental à Moirans : 3 pompiers du CI : Manu Mermet 5ème sénior - Thomas Grenard 4ème sénior - Coraline Vincent 9ème femme. Tous les 3 qualifiés pour le championnat de France à Rodez. Bravo à eux.

• Le centre accueille un nouveau pompier en la personne de Maurice Quiquenpois, habitant de La Pesse, et dans l'attente d'une autre inscription, celle de Jean-Marie Dromard, employé municipal de La Pesse et habitant aux Bouchoux.

• Le souper dansant du 14 avril 2012 (choucroute garnie) a connu un vif succès avec 135 personnes inscrites. Merci à tous pour leur participation.

• N'oubliez pas de nous rejoindre le 9 juin 2012 pour le tournoi annuel de pétanque aux Bouchoux. Nous espérons vous compter encore nombreux cette année.

Merci et à bientôt

*Le président de l'amicale : R. Grenard*

*Le chef de centre : A. Perrier-Cornet*

## Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 9h-11h45 et 14h-17h

Le jeudi : 9h-11h45 et 14h-17h

Le samedi : 9h-11h45

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Les associations  
ont la parole

## Le Club des Jonquilles

La saison se finit fin avril avec les jeux de carte hebdomadaire.

Il y a de moins en moins de membres et donc de joueurs de cartes... L'association organise un repas «grenouilles» début mai.



## L'Union Sportive

Toujours la même passion de l'équipe et toujours la volonté de proposer un maximum de choses pour nos jeunes et nos bénévoles.

Au sujet des bénévoles, beaucoup ont renouvelé leurs adhésions, mais beaucoup d'entre vous ne l'ont pas fait et l'US se pose la question de savoir si ceci est un oubli ou une volonté de votre part. Toujours est-il que le jour où nous avons besoin de gros coups de mains, le problème se pose de savoir si oui ou non nous pouvons faire appel vous. C'est pourquoi nous vous demandons, si vous souhaitez faire partie de l'US, de nous contacter ou de prendre votre carte. Elles sont disponibles au point info et auprès des membres du CA.

Beaucoup de choses se préparent à l'US ou ont déjà eu lieu, comme le film d'animation que viennent de réaliser un groupe d'ado encadrés par Fred et Zoé Roger. Ce film sera bientôt mis en ligne et tout le monde pourra le voir. D'autres choses se mettent en place pour nos jeunes comme une sortie rando de 3 jours dans le massif de Belledonne et le stage piscine cet été. Pour les adultes, plusieurs sorties en montagne ou ailleurs auront lieu avant l'été.

Le cross de Chalam aura lieu le 24 juin avec un nouveau parcours. Pour des raisons pratiques et logistiques, nous n'arriverons plus au sommet de Chalam mais à la Borne au Lion en passant par le crêt au Merle. Le cross sera agrémenté cette année d'une rando gourmande. Avec une inscription différente des coureurs, on

pourra sur un parcours pratiquement identique au cross déguster des produits locaux à différents lieux sur le parcours.

Azimut est aussi en pleine préparation : cette année, c'est les 5, 6 et 7 octobre avec un programme qui sera bientôt bouclé. Une tête d'affiche est déjà confirmé avec le samedi soir Lucky Peterson.

Le pré-concert aura lieu le 15 septembre, cette soirée sera gratuite pour tous les membres de l'US à jour de cotisation. On profitera de cette soirée pour présenter l'équipe d'organisation avec les différents responsables de commissions et affiner sur la fiche de coups de main.

Bien à vous

*Philippe Vuillermoz*



## Noroc

L'association a reçu un groupe de Roumains il ya un an et s'apprête à leur rendre la politesse fin septembre 2012. 8 à 9 personnes devraient faire partie du voyage. L'AG aura lieu le 27 avril et décidera des activités pour l'année en cours.



## Le Relais

L'association a été mise en sommeil en fin d'année passée. Par contre la bibliothèque (entreposée durant l'hiver dans le petit local entre la boulangerie et l'épicerie) s'installe dans le courant des mois d'avril et mai dans la salle de mairie.

Des étagères ont été fabriqués par la commune pour compléter celles déjà existantes.

Le déménagement des livres a été fait le samedi 14 avril avec le concours de nombreux bénévoles. Les étagères ont été fixées au mur dans la foulée. Le tri et le rangement des livres est déjà commencé.

L'ouverture de la bibliothèque se fera tous les premiers jeudis de chaque mois de 16h à 19h.

L'inauguration aura lieu le premier jeudi de juin soit le jeudi 7 juin à partir de 18h. Des affiches annonceront cet événement.

## Le Football Club des Hautes-Combes (F.C.H.C.)



Le dernier numéro de «l'R» de La Pesse faisait état du bulletin de naissance du Football Club des Hautes Combes ; le FCHC est aujourd'hui dans sa première phase de développement.

Pour simple rappel, le FCHC est un club qui rassemble sur notre territoire les jeunes footballeurs des Bouchoux, les Moussières, Bellecombe, Les Molunes et La Pesse.

A ce jour, on dénombre 36 inscrits -dont 6 filles- adhérents joueurs dont 20 à 25 d'entre eux fréquentent régulièrement les entraînements. La moyenne d'âge des participants s'étale de 9 à 14 ans. Cette tranche d'âge correspond aux jeunes qui se produisent pour les championnats de leur catégorie. La parution au Journal Officiel de la création du Club a été enregistrée à la date du 1er décembre 2011.

Ce Club est constitué dans sa forme associative par les membres suivants :

- Président : Jean-Marie FONTAINE
- Vice Présidente : Corinne VINCENT
- Trésorière : Renée FONTAINE
- Trésorier adjoint : André BALUTAUD
- Secrétaire : Sabrina QUIQUEMPOIS
- Secrétaire adjoint : Séverine DELEAU.

Ce très jeune club se fixe pour objectif de faire des compétitions et de bien figurer en championnat. Ainsi il est, pour ce faire, adhérent à la Fédération Française de Football et membre de la Ligue de France-Comté.

Le championnat régional auquel prétend participer le FCHC se jouera sur la zone spécifique réservée dans ce cas à la limite des Clubs recensés entre MOREZ et VIRY tel que définie par la Ligue. Le calendrier des matchs sera bientôt publié par la Ligue ainsi chacun pourra suivre les dates des rencontres et se rendre sur les terrains concernés à compter du début septembre 2012.

De façon pratique, il faut savoir que c'est à ce jour le terrain de Chaudézembre qui accueille les entraînements. Ceux-ci ont lieu de septembre à fin juin. Pendant la mauvaise saison, la commune des Bouchoux met à disposition la salle polyvalente un mercredi sur deux. La participation se réduit alors à une moyenne de 14 enfants sportifs lors de ces entraînements hivernaux pour cause de compétition ou entraînement de ski de fond. Cette situation ne nuit pas à la qualité des résultats car les fondeurs cultivent une forme physique de haut niveau.

Il faut savoir que le terrain de Chaudézembre est règlementaire dans ses dimensions pour accueillir des matchs de débutants à vétérans. Cependant des aménagements sont nécessaires pour faire homologuer ce terrain (mains courantes, vestiaires, toilettes...). L'actuelle «cabane» fait office de bureau, de club house, d'accueil et stockage du petit matériel. Une fois les équipements réalisés il sera possible de jouer à Chaudézembre les matchs de championnat. En attendant le FCHC utilise le terrain de Septmoncel pour les matchs officiels qui, plus tard, auront lieu à Chaudézembre.

Toute cette réalisation repose principalement sur les épaules d'un homme, Jean-Marie FONTAINE. Il est la cheville ouvrière de cette mise en route.

Qui est-il ? Réponse : un habitant de La Pesse qui se dévoue sans compter à la mise en route

de ce club. Jean-Marie FONTAINE est originaire du Pas de Calais et s'il est Président, il est aussi entraîneur de cette toute jeune équipe. Ce passionné de football depuis toujours est un ancien joueur. Il fit une carrière de gardien de but d'abord au R.C. de LENS puis à l' A.S. LENS et termina sa carrière comme éducateur des équipes d'enfants à LOOS-EN-GONELLE. Il créa un club dans cette ville puis un autre (équipe sénior) devenu club UFOLEP à l'U.S. Rivellère. Il a mis son expérience de gardien de but à l'entraînement spécifique gardien pour les jours qu'il a formé. A ce titre il ne désespère pas de présenter les meilleurs éléments à la détection des talents futurs opérée à LYON.

Il ne manque plus que les tenues des jeunes sportifs pour se présenter sur les terrains.

A cet effet, les 5 communes du FCHC vont offrir aux joueurs des shorts (rouges) et des chaussettes (vertes). Par contre les maillots (verts) sur lesquels le sigle FCHC et le numéro seront floqués, resteront propriété du club.

Les premiers matchs seront :

- le 21 avril à 14 h à Septmoncel contre Les Rousses,
- le 25 avril à 17 h 30 à Molinges contre Jura Sud.

Puis en juin, un tournoi va être organisé. Il aura lieu le 16 juin à Chaudézembre et le coup d'envoi sera donné à 10 heures.

- 8 équipes se disputeront le classement en 2 pools de 4 équipes ; puis les finales se dérouleront l'après-midi.

Les bénévoles du FCHC vont proposer, aux environs de midi, une petite restauration et buvette.

Le stationnement sera organisé à proximité. Le FCHC attend de nombreux supporters et tout particulièrement les pesserands.

Venez nombreux encourager le FCHC et toutes les équipes.

FRANCIS MORICHEAU



## Les rendez-vous de la nature

Comme chaque année, la Maison de l'Environnement de Franche-Comté organise les «rendez-vous de la nature».

Le thème pour 2012 est :  
«nature et savoir-faire».

Dans le cadre de ce programme, le Groupe Tétràs Jura propose une animation à la journée sur son site de formation : **le Martel'au Coq**.

Cette animation gratuite et ouverte à tous se déroulera le samedi 26 juin 2012.

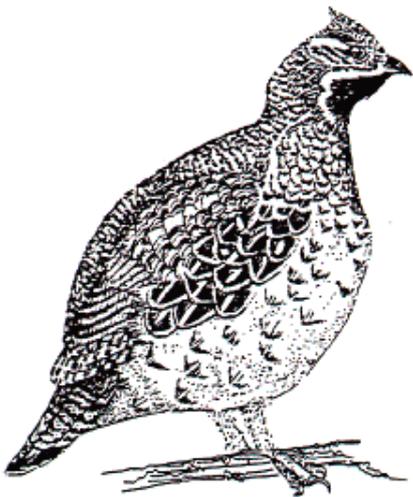
Le thème de cette journée sera :

### la gestion forestière en faveur du grand tétras

Pour plus d'information :

<http://www.maison-environnement-franchemonte.fr/activites.php>

L'heure et le lieu de rendez-vous seront donnés sur les affiches qui seront installées une à deux semaines avant la date de l'animation..



## RECENSEMENT de la population

Dane Moricheau remercie vivement la population pesserande de l'accueil sympathique et chaleureux qui lui a été réservé lors du recensement.

## Communauté de communes

### Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude

La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a compté sa première année d'existence au 1er janvier 2012. Il convient de rappeler qu'elle est issue de la fusion des Communautés de communes du Plateau du Lizon, des Hautes-Combes et de Val de Bienne.

Elle compte au 1er janvier 2012, 28 communes, regroupant 25 000 habitants.

Une Communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale qui est issu de la volonté des communes ; celles-ci lui délèguent un certain nombre de compétences qu'elle va exercer au lieu et place des communes.

Les principales compétences concernent l'aménagement du territoire et l'économie. A l'intérieur de ces deux grandes compétences doit être défini ce qu'est précisément l'intérêt communautaire. Par ailleurs, la Communauté de communes a des compétences en matières culturelle et sportive à travers la gestion d'équipements, ainsi qu'environnementale.

Elle exerce aussi une compétence pleine et entière en matière de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Dans le domaine économique, elle a pratiquement la gestion de toutes les nouvelles zones d'activités du territoire. Par ailleurs, elle apporte un appui fort auprès des créateurs d'entreprise, par la vente de terrains disponibles et par du conseil.

En matière de tourisme, un office de tourisme a été créé sous forme d'établissement public : sont associés aux décisions des élus représentant les communes et des représentants du monde du tourisme. Cet organisme est chargé notamment de l'accueil, de l'information, de la promotion du territoire, mais aussi de la commercialisation de produits.

Le Conseil Communautaire est composé de 63 membres, tous désignés par les communes. Ce Conseil Communautaire se réunit environ cinq fois par an. Dans un certain nombre de domaines ce Conseil Communautaire a délégué sa compétence d'une part au Bureau composé de 17 membres, et d'autre part au Président pour les actes les plus courants.

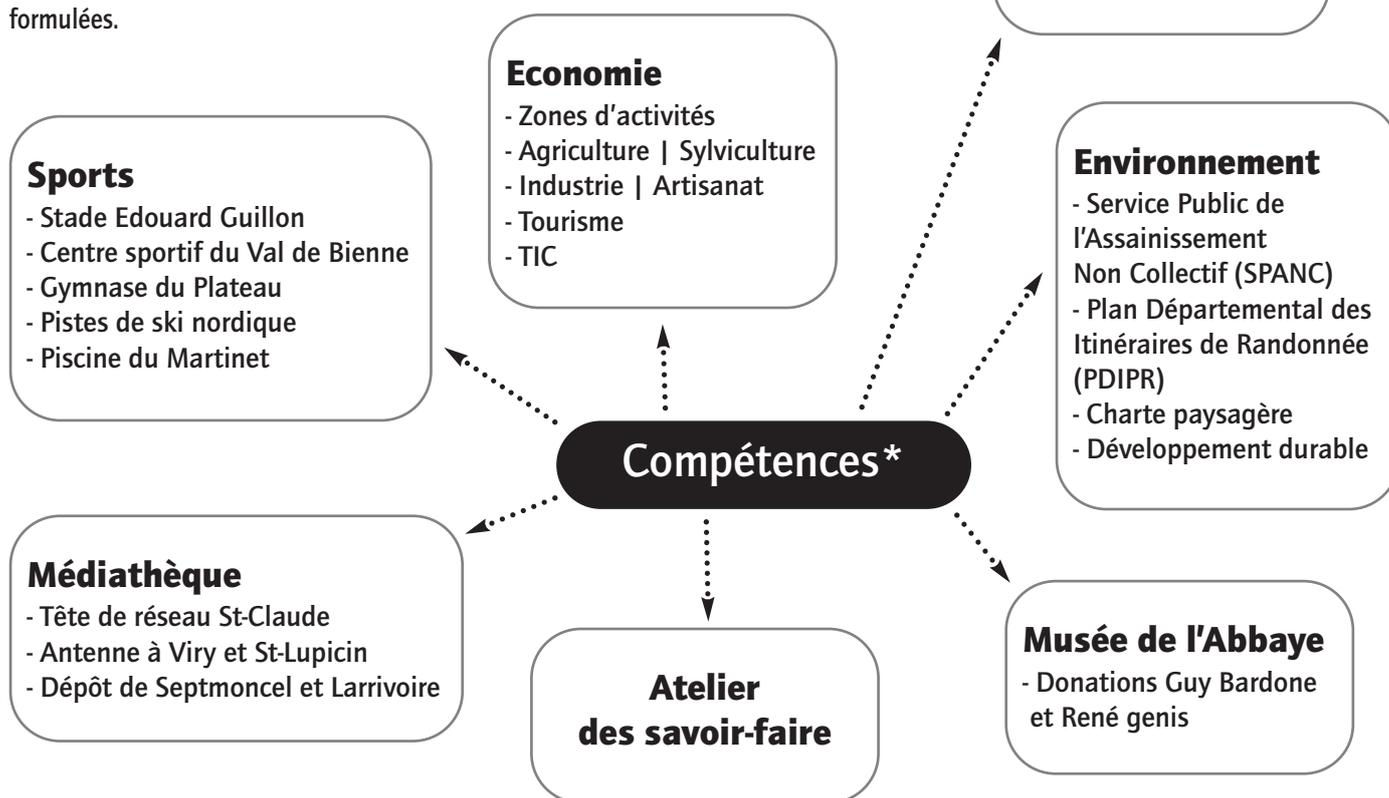
Elle dispose d'une administration propre qui a pris possession de ses nouveaux locaux au 13 bis, boulevard de la République à Saint-Claude. 70 agents (45 équivalents à temps plein) sont employés par la Communauté de communes, au service de la population de Haut-Jura Saint-Claude.

En matière financière, outre des dotations de l'Etat, elle dispose de la contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle) au lieu et place des communes. Cette contribution économique territoriale comporte principalement la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (à partager, de par la loi, avec le Conseil Général et le Conseil Régional), la contribution foncière des entreprises (CFE), mais aussi des impôts ménages (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie). Elle prélève aussi la taxe d'ordures ménagères pour les anciens territoires du Plateau du Lizon et de Val de Bienne, et la redevance d'ordures ménagères sur l'ancien territoire des Hautes-Combes. Ces contributions sont reversées intégralement au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. En 2012 le Conseil Communautaire devra prendre les décisions pour que dès 2013 le système de la taxe et de la redevance soit unifié.

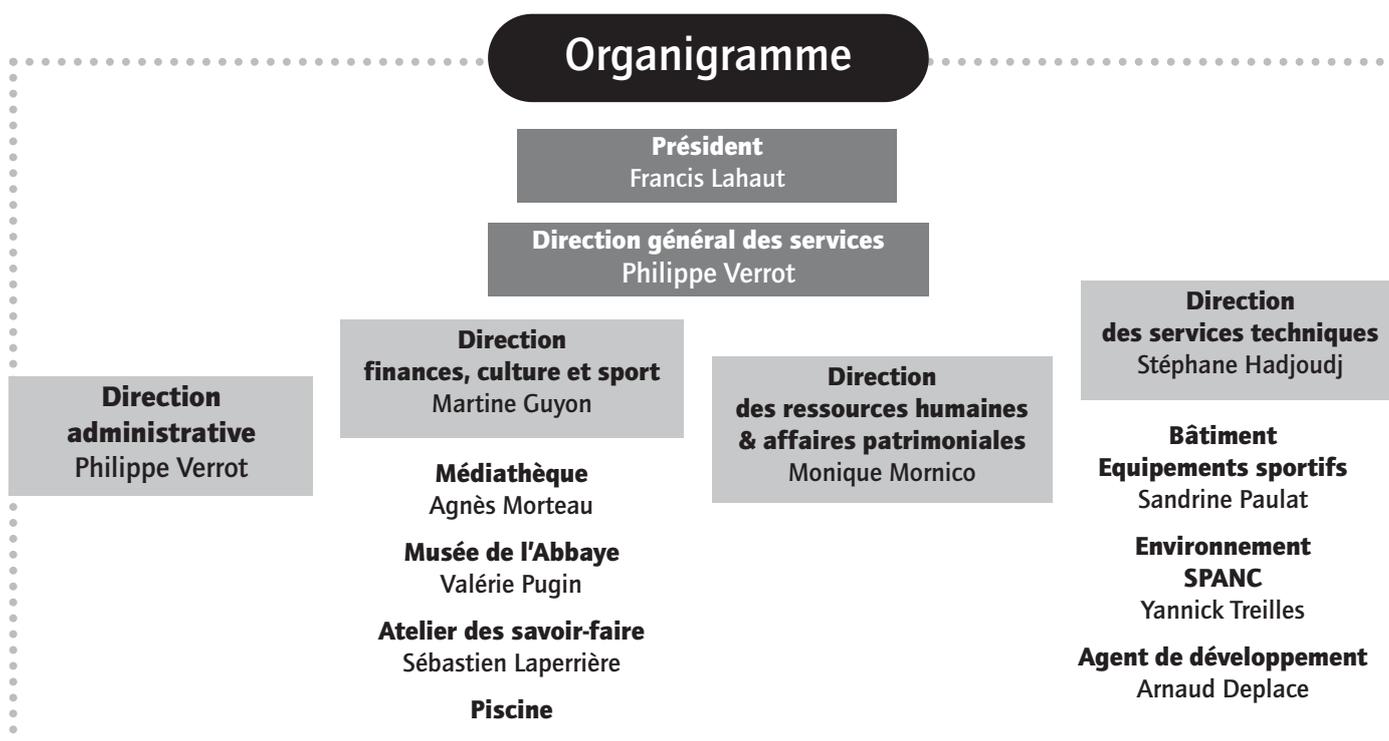
Pour faire connaître son action elle dispose d'un site internet ([www.hautjura](http://www.hautjura))

saintclaud.fr), pour les Sanclaudiens une émission TV est transmise mensuellement sur le câble et accessible à tous sur le site de Jura Web TV. Par ailleurs, statutairement sont prévus régulièrement des réunions publiques auxquelles est invité l'ensemble de la population, de façon à ce que les élus puissent rendre compte des actions de la Communauté de Communes, et aussi recueillir les avis et les demandes formulées.

La toute jeune Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a donc pour vocation d'être au service de la population, de son économie et du développement harmonieux de son territoire, tout en ayant une taille qui lui permette de mutualiser un certain nombre de moyens et de pouvoir aussi mener des projets que sa population est en droit d'attendre.



\* Liste non exhaustive



# LE CALENDRIER

## Inauguration des travaux

«cœur de village»

Le 8 mai, à 11h  
sur la place du village

.....

## Marché aux plants & expo artisanale

organisés par l'APE

Samedi 26 mai, de 9h à 15h  
salle polyvalente des Bouchoux

.....

## Inauguration de la bibliothèque de l'association Le Relais

Jeudi 7 juin, à 18h  
salle de la mairie

.....

## Tournoi annuel de pétanque

du C.I. des Couloirs  
Samedi 9 juin aux Bouchoux

.....

## Le Martel' au Coq

RDV organisé par  
le Groupe Tétrás Jura  
Mardi 26 juin

.....

## Trail UTTJ

Un tour en terre du Jura  
Les 7 & 8 juillet

.....

Rassemblement annuel  
des Amis de la Borne  
au Lion et inauguration  
de la table d'orientation  
au sommet du Crêt  
de Chalam

Dimanche 22 juillet

.....

## Fête du village

Les 1 & 2 septembre

## Pré concert Azimut Festival

Samedi 15 septembre  
au Relais des Skieurs

.....

## La Forestière

Les 22 & 23 septembre

.....

## Azimut Festival

Les 5, 6 & 7 octobre

# État civil

## Naissance

Antoine VIGNOT,  
fils de Nicolas et de Lydia,  
né le 25 février à St-Claude

.....

## Décès

Lorraine VUAILLAT,  
née PONCET,  
le 26 janvier à son domicile

## AVIS à la population !!!

La Commune renouvelle le mobilier de la salle de restaurant du Relais des Skieurs et met en vente l'ancien matériel : tables grandes et petites, chaises et bancs. Les photos ci-dessous vous donnent un aperçu du choix et les tarifs indiqués sont ceux du prix de cession.

La priorité est donnée bien sûr aux habitants de la commune ainsi qu'à leurs proches. Ces meubles seront ensuite proposés à d'autres acquéreurs éventuels.

Si vous êtes intéressés,  
faites vous connaître en  
mairie.



Chaise : 15 €

Petite table | 4 pers. : 50 €

Grande table | 6 pers. : 75 €

Banc : 30 €